Le progrès, une passion à partager
Division
Certification des instruments de mesure (CIM)

LOGICIEL

Eléments constitutifs d'un dossier de demande d'examen de type d'instrument de mesure

---

NOTES GENERALES :

(1) Les éléments définis ci-après sont à fournir en complément des éléments définis dans la fiche de constitution d'un dossier d'examen de type propre à chaque catégorie d'instrument de mesure. La présente fiche ne concerne que les éléments spécifiques au logiciel intégré dans l'instrument de mesure. Cette fiche vient en complément de la fiche de constitution de dossier relative à l'instrument de mesure.

(2) Des documents complémentaires peuvent vous être demandés au cours de l'instruction du dossier.

STRUCTURE DE LA PARTIE DU DOSSIER RELATIVE AU LOGICIEL :

1. Fiche signalétique

Cette fiche doit récapituler les caractéristiques principales du logiciel soit :

§ la désignation du logiciel et le numéro de version,
§ le langage de programmation utilisé,
§ le nom de chaque fichier composant le logiciel, pour les instruments conçus sur base PC,
§ le nom de chaque module composant le logiciel,
§ une brève description des fonctionnalités de chaque module,
§ le nom des modules du ressort de la métrologie légale,
§ une description des interfaces de communication mis en œuvre pour la métrologie légale,
§ une liste des sommes de contrôle calculées par le logiciel ainsi que leur valeur pour les modules du ressort de la métrologie légale.

2. Eléments descriptifs

§ Une description détaillée des modules dépendant de la métrologie légale, établie à partir de logigrammes des fonctionnalités du logiciel,
§ Un guide portant sur les éléments de sécurité du logiciel ou des modules, spécifiant notamment les modalités de protection des données et paramètres métrologiques stockés et transmis,
§ Une description des fonctions relevant de la métrologie légale, des paramètres de configuration et des commandes de pilotage de l'instrument,
§ Une description des algorithmes de calcul (par exemple calcul de prix, comptage d'impulsions …) et des règles d'arrondissage,
§ Une description de tous les menus de dialogue (utilisation et installation),
§ Une description des droits d'accès aux différentes fonctionnalités accessibles par l'interface utilisateur/installateur.

3. Eléments complémentaires

§ Un dépôt du logiciel compilé sur CDROM,

§ Une application externe au logiciel (exécutable) devra être fournie afin de pouvoir vérifier les différentes sommes de contrôle du logiciel ainsi que son code source dans son format électronique originel, dans le cas d'un fonctionnement sur base PC.

Remarque :
Le cas échéant, le code source de la partie du logiciel relative à la métrologie légale pourra être demandé.

4. Manuel d'utilisation du logiciel

Il doit être exhaustif et rédigé en langue française.

Note : Ce manuel peut être celui de l'instrument de mesure dans lequel le logiciel est implanté

5. Documents destinés à être annexés au certificat d'examen de type

Outre les éléments définis dans les fiches propres à chaque catégorie d'instruments de mesure, la notice descriptive doit préciser les dispositifs mis en œuvre pour la sécurisation du logiciel.